

**20/07/2016 : Elisabeth Morin-Chartier salue la décision de la Commission européenne de maintenir sa révision de la directive sur les travailleurs détachés – Elisabeth Morin-Chartier (PPE, Fr)**

*« En jugeant non-recevable le "carton jaune" des Parlements de 11 États membres, la Commission renvoie chaque acteur à son propre rôle. C'est au Parlement européen et au Conseil des ministres de travailler sur le fond de ce texte, c'est l'essence même de la démocratie européenne »* a déclaré Elisabeth Morin-Chartier, députée au Parlement européen, co-rapporteur de la directive.

*« Nous sommes dans un domaine transnational. Il est donc tout à fait logique de le traiter au niveau européen. La subsidiarité interviendra ensuite, lorsque chaque État membre devra mettre en œuvre cette révision, et surtout faire respecter les droits de tous les travailleurs, détachés ou non.*

*« Le maintien de la révision de la directive sur les travailleurs détachés, c'est décider qu'à l'avenir l'Europe sera faite avant tout pour ses citoyens. Car au-delà même de la problématique des travailleurs détachés, cette révision doit être le socle de l'Europe sociale.»*

*« C'était la seule réponse possible : entre Brexit et europhobie rampante, l'Union européenne doit affirmer sa dimension humaine. C'est à nous maintenant de montrer que l'Europe peut changer de cap et se préoccuper vraiment de questions sociales. C'est ma mission en tant que co-rapporteur de cette révision. J'y mettrai tout mon énergie, ma conviction et ma diplomatie! »*